



# aprodivi-asbl



*association pour la promotion de la dignité des victimes*

**Secrétariat Général**

---

POINT FOCAL ITURI ET HAUT UELE



**Coalition Nationale pour la  
Cour Pénale Internationale  
(CN-CPI) – RDC**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'APRODIVI**

L'Aprodivi, point focal de la coalition nationale pour la CPI en Ituri suit avec intérêt et attention soutenue le procès de notre compatriote président de l'union des patriotes congolais en sigle UPC à la Haye.

Créé en réponse des graves crimes internationaux, la CPI en ce jour inoubliable et mémorable de 29 Janvier 2007, vient courageusement de confirmé les charges contre Thomas LUBANGA.

Selon les victimes cet acte est un message pédagogique réconfortant, de détermination et un signal d'espoir. Les victimes exhortent la CPI de continuer et d'élargir ses investigations et charges.

Le point focal de la coalition Nationale s'est réuni, avec les médias et les activistes des droits de l'homme au Nganda Marakana à Bunia pour échanger, avoir les avis sur le grand événement et d'actualité de ce mercredi pour la RDC en général et l'Ituri en particulier : le procès CPI contre LUBANGA tous ont suivi en direct le prononcé des charges à la télévision nationale congolaise.

À l'issue de la rencontre le sentiment général fut celui de soulagement mais aussi d'inquiétude pour la non prise en charge d'autres prévention ni l'ouverture d'action contre d'autres criminels qui occupent des hautes fonctions dans les institutions ou armées alors que la récréation est terminée.

La coalition se rallie aux victimes et manifeste un sentiment de satisfaction, profite pour remercier tous courageusement au risque de leur vie se mobilisent pour l'éradication de l'impunité, elle estime que tous doivent désormais se sentir unis pour continuer la mobilisation avec plus de solidarité, plus de courage pour affronter non sans trop de précaution l'impunité qui a ses ramifications partout dans notre société tout en relevant l'autre défi majeur: l'insécurité pour les victimes et des activistes.

La coalition reste très préoccupé par l'absence des signaux positifs et forts de la part du gouvernement dans la lutte contre l'impunité, dans la mesure où la loi de la mise en œuvre qui devait être votée depuis plus d'un an par l'assemblée nationale continue à traîner dans le tiroir, la réforme de système judiciaire et l'amélioration des conditions de travail respecte et respectable de corps judiciaire et l'indépendance de la justice ne convainc les victimes, pour l'efficacité de la justice à inquiéter les criminels et atténuer les cas de récidive, la loi sur l'amnistie est précipitamment voté en faveur des criminels sans discernement des incidents passés et respectueusement le point focal ituri prie le gouvernement pour l'honneur de la RDC à respecter ses engagements traditionnels d'un Etat de droit ou



# aprodivi-asbl



*association pour la promotion de la dignité des victimes*

**Secrétariat Général**

---

ses déclarations ne sont pas ou ne peuvent être celles d'intentions qui cache les violations massives des droits et libertés fondamentaux

La coalition estime que les nominations des criminels dans l'armée et dans des institutions sont contraires au principe qualitatif et quantitatif de bonne gouvernance.

Quand à l'amnistie, par son caractère immoral, abject et politiquement incorrect, suscite la réprobation généralisée des victimes, constitue une insulte aux morts, crée la revanche ou enclenche la spirale des violences et consacre l'impunité.

La coalition exhorte la société civile à s'approprier le suivi des poursuites de tous les criminels pour lutter contre l'impunité avec des actions concertées et dire courageusement : Non à l'indifférence, Non l'ethnicité et à l'oubli, Non aux fossoyeurs de la démocratie et Non au règlement de compte, enfin non et non à l'impunité.

Fait à Bunia, le 30 Janvier 2007

*Pour l'APRODIVI et le point focal de la coalition*

**Gilbert ANGWANDI**  
**Coordinateur**